

Séance du 13 décembre 2011

L'an deux mil onze, le treize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de GUICHEN s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIELLER, Maire, après avoir été convoqué le 6 décembre 2011, conformément à l'article L 121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : Monsieur SIELLER, Madame BIGOT, Monsieur PITHOIS, Monsieur BALLARD, Madame GARDEY, Monsieur FEVRIER, Madame PIANET, Madame LEVEIL, Madame FLATTOT, Madame QUINTIN, Monsieur DELAMARRE, Madame ANDRE, Monsieur HELIGON, Madame KIEFFER, Monsieur LEPORT, Madame MOTEL, Madame CHERADAME, Monsieur LE DIAGON, Madame MOUCHOUX, Monsieur THIBURCE, Madame HAMON, Monsieur GAUTIER, Madame NICOT et Madame PERRIN.

Etaient absents ou absents excusés : Monsieur LE PAGE (excusé, donne pouvoir à Monsieur LE DIAGON), Madame RICAUD (excusée, donne pouvoir à Madame BIGOT), Monsieur DUVAL (excusé, donne pouvoir à Monsieur SIELLER) et Monsieur LE FLOCH (excusé, donne pouvoir à Madame KIEFFER).

Secrétaire de séance : Monsieur DELAMARRE.

N° 11-331

EXTENSION DU COMPLEXE JEAN-PIERRE LOUSSOUARN - AVANT-PROJET DETAILLE - VALIDATION

Par décision n° 01-128 en date du 28 juin 2001, le Maire a passé un marché négocié de maîtrise d'œuvre avec la SARL LABESSE pour la construction, par tranches, d'un complexe sportif.

Par ordre de service n° 2 en date du 25 février 2010, le Maire a invité l'architecte à exécuter la tranche conditionnelle du marché de maîtrise d'œuvre portant sur la salle omnisports.

L'équipement comprend notamment une aire de jeux susceptible d'accueillir neuf terrains de badminton conformes aux recommandations de la Fédération Française de Badminton pour l'organisation de compétitions nationales, une zone d'escalade de niveau régional conforme aux recommandations de la Fédération Française Montagne et Escalade, des locaux dits techniques (vestiaires, sanitaires, salle de formation, local anti-dopage, locaux de rangements...), à l'étage une salle de remise en forme et une salle de STEP.

Les personnes à mobilité réduite pourront accéder à l'étage par l'ascenseur.

Les parois du bâtiment donnant sur le parking seront revêtues d'un bardage en panneaux type *Trespa* et le reste du bâtiment en bardage métallique.

L'Avant Projet Sommaire a été présenté aux futurs utilisateurs le 15 novembre 2011 et correspond à leurs attentes.

Au stade de l'Avant Projet Détaillé, le coût de l'équipement a été estimé à 3 713 669,70 € TTC.

La *Commission des Travaux* et la *Commission des Finances*, réunies les 1^{er} et 5 décembre 2011, **proposent** :
- **de valider l'Avant Projet Détaillé** de l'extension du complexe *Jean-Pierre Loussouarn*.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce par vote à main levée et accepte cette proposition à l'unanimité.

N° 11-332

IMMEUBLE COMMUNAL 12 RUE LUC URBAIN - LOCATION DU GARAGE N° 2 A MADAME AMS

Suite au désistement d'un de nos locataires, le garage communal n° 2 situé 12 rue Luc Urbain est vacant.

Considérant la candidature de Madame Marcelline AMS,

Considérant qu'il est rare qu'un bail de location n'engage pas la Commune au-delà de 12 ans au moins en offrant aux occupants un droit à renouvellement, la délégation donnée au Maire par le Conseil Municipal en vertu de l'article L 2122-22 5° du Code Général des Collectivités Territoriales ne s'applique pas au cas d'espèce.

C'est pourquoi, *la Commission des Finances*, réunie le 5 décembre 2011, **propose** :

1°) **de louer le garage communal** n° 2 situé 12 rue Luc Urbain à Madame Marcelline AMS, à compter du 1^{er} janvier 2012 ;

2°) **d'autoriser le Maire à signer** le bail de location correspondant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce par vote à main levée et accepte cette proposition à l'unanimité.

N° 11-333

AMENDES DE POLICE - DOTATION 2011 - PROGRAMME 2012

Par lettre en date du 28 novembre 2011, le Président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine sollicite la liste des travaux tendant à l'amélioration de la sécurité routière susceptibles d'être subventionnés au programme 2012 au titre des amendes de police.

Les Commissions des Travaux et des Finances, réunies les 1^{er} et 5 décembre 2011, **proposent** :

- **d'inscrire pour 2012**, les opérations suivantes :

- ♦ *aménagement piétonnier de la Bouexière*
510 ml pour un montant de 21 228,00 € HT
- ♦ *aménagement piétonnier de l'Orinais*
310 ml pour un montant de 9 139,50 € HT
- ♦ *aménagement piétonnier du Haut Vauthébault au Boël*
750 ml pour un montant de 10 717,50 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce par vote à main levée et accepte cette proposition à l'unanimité.

N° 11-334

BUDGET LOTISSEMENT LAUNAY-TREHELU - EXCEDENT - REVERSEMENT AU BUDGET PRINCIPAL

Vu les crédits inscrits au budget primitif des lotissements de Launay et du Tréhélu et au budget primitif de la Commune,

Compte tenu de l'utilisation des crédits 2011, le budget des lotissements de Launay et du Tréhélu présente un excédent.

C'est pourquoi, *la Commission des Finances*, réunie le 5 décembre 2011, **propose** :

- **de reverser une partie de l'excédent** du budget des lotissements de Launay et du Tréhélu à hauteur de 90 000 € au budget principal de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce par vote à main levée et accepte cette proposition par **27 voix POUR et 1 ABSTENTION**.

N° 11-335

CREATION D'UNE SALLE DE REPETITION MUSICALE POUR LES JEUNES - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP) Enfance Jeunesse, l'UFCV propose notamment, des actions visant l'animation jeunesse au travers du local jeunes.

Les jeunes ont sollicité la création d'une salle de répétition musicale au sous-sol de l'Espace Jeunes.

A ce titre, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) est susceptible d'octroyer une subvention à la Commune, d'un montant de 1 520 € pour une dépense subventionnable de 3 803 € TTC.

C'est pourquoi, *la Commission Enfance Jeunesse, Culture et Spectacles*, réunie le 8 décembre 2011, et *la Commission des Finances*, réunie le 5 décembre 2011, **proposent** :

1°) **d'autoriser le programme d'équipement** visant à créer une salle de répétition musicale ;

2°) **d'accepter la subvention** de la CAF d'un montant de 1 520 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce par vote à main levée et accepte cette proposition à l'unanimité.

N° 11-336

MEMORIAL DEPARTEMENTAL DES VICTIMES DECEDEES EN AFRIQUE DU NORD

L'Association du Mémorial Départemental Afrique du Nord 35 a le projet de créer un mémorial départemental à la mémoire de tous les soldats d'Ille-et-Vilaine *Morts pour la France* en Afrique du Nord entre 1952 et 1962.

A cette occasion, elle sollicite auprès des Communes du Département l'octroi d'une subvention pour financer le coût du Mémorial estimé à 93 000 €.

Les deux associations d'Anciens Combattants de Guichen - Pont-Réan participent à cette réalisation à hauteur de 100 € pour l'une et 200 € pour l'autre.

C'est pourquoi, *la Commission des Finances*, réunie le 5 décembre 2011, **propose** :

- **d'octroyer une subvention** de 200 € à l'Association du Mémorial Départemental Afrique du Nord 35 afin de contribuer à la réalisation d'un Mémorial.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce par vote à main levée et accepte cette proposition à l'unanimité.